



## Assemblée générale

Distr. générale  
29 septembre 2000  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-cinquième session

Point 50 de l'ordre du jour

### Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique

#### Note du Secrétaire général

### Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique

1. En application du paragraphe 6 de la résolution 54/234 de l'Assemblée générale, le Président de l'Assemblée générale a constitué un groupe de travail spécial à composition non limitée, chargé d'assurer le suivi de l'application des recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/52/871-S/1998/318). Le Groupe de travail a tenu trois sessions de mars à juillet 2000, avec des séances officielles et des réunions officieuses, et a notamment entendu des exposés de représentants de certains départements du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et des institutions de Bretton Woods, ainsi que de représentants spéciaux du Secrétaire général.
2. En application du paragraphe 9 de la même résolution, le Secrétaire général a fourni au Groupe de travail spécial toute l'assistance dont il avait besoin pour mener à bien sa mission. Le Groupe de travail a établi et adopté un rapport de fond sur ses travaux, présenté à l'Assemblée générale sous la cote A/55/45. Le Secrétaire général ne juge donc pas utile de présenter un autre rapport de teneur différente de celui du Groupe de travail.